

Juste Terre!

n°182 - SEPTEMBRE 2021

www.entraide.be

Suivez-nous sur Facebook et Twitter

Dans ce numéro, nous partons en direction de Madagascar. La pandémie de COVID-19 n'a malheureusement pas épargné l'île rouge. Selon un rapport de la Banque mondiale, un quart des ménages malgaches sont désormais en situation d'insécurité alimentaire. Le coordinateur d'Entraide et Fraternité à Madagascar nous en dit plus sur la situation du pays. Dans un contexte où 272 millions de personnes supplémentaires pourraient basculer dans une insécurité alimentaire aiguë d'ici la fin de l'année, il est temps de responsabiliser les banques en les obligeant à prendre leur juste part dans les allègements de dettes. C'est ce que plaide le service politique d'Entraide et Fraternité dans l'étude *Quoi qu'il en coûte ?* Enfin, en Belgique, Entraide et Fraternité vient de lancer son projet *Sauvons notre maison commune*, nous vous en parlons dans ce numéro.



Édito

Ensemble, sauvons notre maison commune

Le 18 juin 2015, le pape François publiait son encyclique *Laudato si'*, à la veille d'un sommet crucial pour l'engagement international sur le climat, la COP 21. Ce texte historique appelle à un changement profond et radical de notre conception du progrès et de nos styles de vie pour sauvegarder notre maison commune.

Six ans plus tard, notre maison commune, la Terre, est plus que jamais en péril. L'environnement humain et la nature continuent de se dégrader ensemble. Inondations, canicules, incendies... Sur fond de pandémie, partout sur la planète, les événements climatiques extrêmes se sont multipliés depuis le début de l'été 2021. Les conclusions du premier volet du rapport du GIEC (groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) sorti début août, démontrent l'urgence d'une transition écologique et sociale de nos sociétés. Ce rapport confirme ce que nous craignons tou-te-s, le réchauffement climatique s'aggrave et il est incontestablement lié aux activités humaines. Et comme pour d'autres crises, les personnes en situation de pauvreté sont souvent les premières à subir les conséquences du changement

climatique, sans disposer des leviers pour s'en protéger. Les possibilités de solution nécessitent donc une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature.

Six ans plus tard, à la veille du rendez-vous international de la COP 26 qui se tiendra en novembre à Glasgow, il est urgent que les Etats prennent leurs responsabilités et agissent pour la sauvegarde de notre maison commune. Tout comme nous. En tant que chrétien-ne-s et en tant que citoyen-ne-s du monde, nous sommes plus que jamais concernés par l'appel du pape. Mais comment opérer cette transition écologique et sociale ? Quels sont les gestes à adopter au quotidien pour sauver notre Terre ? Oui, ce que nous faisons chez nous, au travail, a des conséquences sur la vie de notre quartier, de notre ville, de notre pays. Mais aussi au bout du monde ! Le véritable défi est de transformer ces intuitions, ces textes du pape François en un véritable mouvement de transition catholique, écologique et sociale. Tel est l'objectif du projet *Sauvons notre maison commune* que vous découvrirez dans ces pages. Vous en êtes ?

■ **Chloé Martens**

Chargée de communication

Pour que la Terre tourne plus **JUSTE !**

Madagascar face à la pandémie de COVID-19

La sécurité alimentaire mise à rude épreuve

La pandémie liée au coronavirus n'épargne pas Madagascar. En effet, tous les problèmes structurels auxquels Madagascar devait faire face avant la pandémie de COVID-19 ont été exacerbés par l'épidémie dont l'impact économique, social et budgétaire risque de se faire sentir sur le long terme. Selon un rapport de la Banque mondiale rédigé en 2020, un quart des ménages malgaches sont désormais en situation d'insécurité alimentaire. Jean Andriamihaja Randriamboahary, coordinateur d'Entraide et Fraternité à Madagascar, nous parle de la situation sur place.

Juste Terre! : Quelle est la situation à Madagascar aujourd'hui ?

Jean Andriamihaja Randriamboahary : Depuis la mi-mars, la pandémie de COVID-19 s'est réveillée à Madagascar. La population malgache doit faire face au variant sud-africain, deux fois plus contagieux que le virus originel. En juin dernier, les statistiques faisaient état d'environ 11.500 cas et 200 décès par mois mais, pour beaucoup, ces chiffres officiels sont largement sous-estimés. Entre les pénuries d'oxygène, le manque de médicaments et les hôpitaux saturés, la situation semble de plus en plus hors de contrôle. Compte tenu du manque de fiabilité des données officielles, l'impact sanitaire direct de la pandémie est cependant difficile à évaluer à ce stade. Ce qui est certain, en revanche, c'est que les mesures nécessaires prises par le gouvernement ont perturbé l'ensemble des activités économiques et aggravé les difficultés de la population.

Juste Terre! : Comment la pandémie impacte-t-elle la population ?

J.A.R. : L'annonce du premier cas avéré de COVID-19 à Madagascar a favorisé l'exode urbain. Face au spectre de la famine due à la pandémie, les travailleurs et travailleuses pauvres des villes ont choisi de fuir vers les campagnes pour vivre des produits des terres de leur famille restée au village. Cet exode a généré une forte pression pour les familles paysannes, qui ont vu le nombre de bouches à nourrir fortement augmenter (de

6-8 personnes à 20 personnes). Compte tenu des difficultés à se procurer des aliments sur les marchés à cause des mesures prises par les autorités, ces familles se sont rapidement retrouvées sans stocks suffisants. Les semences de la prochaine campagne culturale ont dû être consommées. On craint une insécurité alimentaire sévère pour les ménages ruraux s'il n'y a pas de mesures prises pour les aider.

Sans grande surprise, la pandémie de COVID-19 a également eu un impact désastreux sur l'économie du pays. Toutes les prévisions de croissance sont revues à la baisse, comme l'a indiqué le ministère de l'Économie et des Finances dans un communiqué : « *En raison d'un ralentissement généralisé des activités économiques, le taux de croissance économique pour 2020 est révisé à 1,5 % contre une prévision initiale de 5,5 %.* ». En somme, l'économie est particulièrement touchée, notamment dans les secteurs les plus porteurs comme le tourisme, les transports, le commerce et les industries.

Enfin, seulement un mois après la mise en place de l'état d'urgence sanitaire en avril 2020, l'Alliance Voary Gasy, qui regroupe les organisations œuvrant dans la protection de la biodiversité, déplorait une recrudescence des crimes environnementaux : charbonnage, cultures de céréales, de cannabis ou encore extraction minière dans les aires protégées, coupe et trafic de bois précieux, vente de tortues en danger d'extinction, etc. Si Madagascar souffrait déjà de ces fléaux avant la



Face à la pandémie, les travailleur-euse-s pauvres des villes fuient vers les campagnes.



La population malgache doit faire face au variant sud-africain, deux fois plus contagieux que le virus originel.

pandémie, ceux-ci se sont intensifiés depuis la crise (sociale et économique). Ce phénomène se constate sur l'ensemble du territoire. Les trafiquants sont notamment en cause. Ceux-ci profitent du service minimum de l'administration pour piller les ressources naturelles. La population, appauvrie, qui vit à proximité de ces ressources a également sa part de responsabilité dans cette mise en danger des ressources naturelles.

Juste Terre! : Quels ont été les effets de la pandémie de COVID-19 sur le travail des partenaires d'Entraide et Fraternité? Comment répondent-ils aux enjeux actuels?

J.A.R. : Pour limiter les effets négatifs de cette crise et pallier l'absence d'informations sur la pandémie en milieu rural, les partenaires d'Entraide et Fraternité ont revu leur stratégie d'intervention pour l'année 2020. Ils ont reporté toutes les activités collectives au second semestre de l'année et ont substitué les activités, telles que les visites d'échanges et les foires agricoles, pour faire de la prévention à la COVID-19 auprès des ménages bénéficiaires du programme. Approximativement, 4.140 ménages sont désormais sensibles aux gestes barrières. Outre la distribution de kits sanitaires (gels et masques), les partenaires ont collaboré avec des radios communautaires pour diffuser des messages de sensibilisation sur la crise sanitaire et sur la sécurité alimentaire.

Les partenaires d'Entraide et Fraternité ont également renforcé la distribution de semences auprès des membres des organisations paysannes afin qu'elles accroissent la production maraîchère (racines, tubercules, légumes). Cette dotation a permis de faciliter la résilience des ménages dans cette période de crise. Malgré le contexte, on observe une stabilisation des revenus des familles. Il me semble important de souligner la grande adaptabilité des partenaires. Ils ont fait preuve de créativité pour maintenir un certain niveau d'accompagnement et de suivi du programme auprès des organisations paysannes à travers, notamment, l'utilisation du numérique. Ceux-ci ont distribué et formé une dizaine d'animateurs et d'animatrices communautaires à l'utilisation de smartphones et des réseaux sociaux. Cette stratégie a contribué tant à

maintenir le lien avec le terrain dans une période de confinement qu'à réduire les risques de propagation du virus dans nos interventions et à assurer la continuité de la mise en œuvre du programme.

Selon les témoignages des organisations paysannes, les efforts déployés par les partenaires ont permis de contrer les effets du changement climatique sur le rendement agricole.

Grâce aux greniers communautaires mis en place précédemment, plus d'une centaine d'organisations paysannes ont pu stocker leur production, par exemple de riz, qui ne pouvait être vendue à cause des restrictions au niveau des marchés. Ce stockage a permis aux paysannes d'attendre leur réouverture ainsi que la remontée des prix pour vendre leurs récoltes.

■ Propos recueillis par **Ch. M**

L'action d'Entraide et Fraternité à Madagascar

Active à Madagascar depuis près de 30 ans, Entraide et Fraternité soutient les efforts de ses partenaires malgaches dans la promotion et le renforcement de l'agriculture paysanne.

Le programme d'Entraide et Fraternité à Madagascar vise à améliorer l'accès des ménages agricoles à une alimentation saine et suffisante et à une meilleure situation économique à travers le soutien à l'agriculture familiale agroécologique.

Pour atteindre l'objectif, le programme met en œuvre des activités visant l'augmentation de la productivité agricole, tout en renforçant les capacités des paysannes à prévenir et/ou à faire face aux aléas climatiques, ainsi que l'augmentation et la diversification des revenus des ménages.

Ainsi, malgré la COVID-19, les revenus de plus de 6.000 familles paysannes n'ont ainsi pas diminué, 65% d'entre elles ayant même pu augmenter leurs investissements dans leur exploitation agricole.

L'engagement des femmes s'est encore accru, avec près de 1.300 femmes occupant un poste à responsabilité au sein des organisations paysannes. Une belle réussite du programme, d'autant plus que cette crise a mis à mal les progrès accomplis dernièrement en matière d'égalité des genres et précipité dans le monde 47 millions de femmes et de filles de plus sous le seuil de pauvreté.

Le programme est réalisé en partenariat avec quatre organisations locales : Caritas diocésaine Antsirabe, Centre de promotion rurale Saint-Benoît, Coalition paysanne de Madagascar et le Bureau de liaison des Institutions de Formation Rurale-BIMTT.



Les partenaires d'Entraide et Fraternité ont renforcé la distribution de semences auprès des membres des organisations paysannes.

« Nous avons besoin d'une conversion qui nous unisse tous, parce que le défi environnemental que nous vivons, et ses racines humaines, nous concernent et nous touchent tous. »

Pape François

Sauvons notre maison commune

Six ans après la publication de l'encyclique *Laudato si'* du pape François, et encouragée par son nouveau cadre stratégique, Entraide et Fraternité a mis sur pied le projet *Sauvons notre maison commune*. Celui-ci a pour objectif de créer un mouvement de transition écologique et sociale mené par les catholiques en Wallonie et à Bruxelles. Interview de Benoit Schoemaeker et d'Olivier Van der Noot, coordinateurs du projet pour Entraide et Fraternité.

Juste Terre! : Quels sont les objectifs de ce projet ? Comment allez-vous mettre cela en place ?

Benoit Schoemaeker : L'objectif principal est de sensibiliser et d'accompagner des communautés chrétiennes, mais également des écoles, à la transition écologique et sociale promue dans l'encyclique *Laudato si'*. Le vrai défi est de transformer ces intuitions, ces textes en un véritable mouvement de transition catholique, écologique et sociale. Ce qui est aussi important, c'est une mise à l'action. Nous voulons accompagner ces communautés et ces écoles à franchir le pas et à mener des actions concrètes de transition écologique et sociale.

Pour cela, nous mettons à leur disposition différents outils à retrouver sur notre site www.maisoncommune.be. Nous avons notamment imaginé un guide *École en transition* et son équivalent pour les communautés chrétiennes *Paroisse en transition*. Ces guides devraient permettre aux écoles et aux communautés de se lancer. Lorsque l'on parle de transition, vous avez souvent des thématiques principales qui ressortent comme l'alimentation, la mobilité, les déchets, l'énergie. Avec ces guides, nous voulons

montrer ce qu'il est possible de faire. Peut-on installer des panneaux photovoltaïques sur le toit d'une école ? Que peut-on concrètement faire en matière d'énergie ?, etc. Ce que l'on dit souvent avec Olivier, c'est que quand on veut se lancer dans des initiatives de transition, c'est un peu comme partir pour une longue balade. Quand vous partez pour une longue balade, vous avez besoin du matériel adéquat : votre crème solaire, de bonnes chaussures, une gourde d'eau. Si vous prenez ce matériel, c'est pour éviter qu'au premier obstacle rencontré, vous vous arrêtez. À Entraide et Fraternité, c'est la même chose. Nous avons envie de proposer ces différents outils pour que les communautés et les écoles puissent se lancer sereinement. Nous savons que la probabilité est grande qu'elles croisent des obstacles et nous voulons donc les outiller pour qu'elles puissent les franchir.

Juste Terre! : Vous collaborez également avec la commission Justice et Paix pour l'aspect plaidoyer. En quoi cela consiste-t-il ?

B.S. : Notre mission à Entraide et Fraternité est d'aller sur le terrain et d'accompagner les écoles et les com-



À Arlon, l'Église se met en transition

Le 9 juin dernier, Benoit et Olivier se sont rendus au doyenné d'Arlon pour animer une journée sur le thème de l'Église en transition, en lien avec le projet *Sauvons notre maison commune*. Une petite vingtaine de personnes était présente. Ils leur ont proposé, dans un premier temps, de

munautés. La commission Justice et Paix s'occupe du volet plus politique. Leur but est d'aller rencontrer les décideurs et décideuses politiques et de voir avec eux et elles comment intégrer des enjeux liés à l'écologie intégrale, à la transition écologique et sociale dans des textes de loi.

Juste Terre! : Ce projet s'appuie sur le texte du pape François. Quels liens faites-vous entre le projet au quotidien, de manière concrète, et ce texte ?

Olivier Van der Noot : Notre rapport au texte n'est pas de le laisser dans une bibliothèque, mais de le vivre. Cela fait six ans que l'encyclique a été publiée, il a fallu beaucoup de temps pour la lire, la comprendre et, maintenant, on passe au vécu de ce qui est proposé dans ce texte. Les chrétien-ne-s sont invités à sortir de la sacristie pour vivre les défis d'aujourd'hui. Pour ce faire, nous avons créé le parcours *Laudato si'* (à retrouver sur www.entraide.be), un parcours en six étapes qui a pour but d'aider les personnes qui le veulent à passer du rêve à l'action. Six étapes non pas tant pour analyser le texte de *Laudato si'* que pour essayer de vivre *Laudato si'* et la fraternité universelle à laquelle le pape François nous invite dans sa dernière encyclique *Fratelli tutti*. L'écologie intégrale n'est pas qu'une écologie strictement environnementale. C'est aussi et surtout une écologie humaine qui nous relie à tous nos frères et nos sœurs en humanité.

Juste Terre! : On sent que c'est un travail de très longue haleine, petit pas par petit pas. N'y a-t-il pas un paradoxe et une contradiction avec l'urgence telle que l'on nous la définit chaque jour ?

B.S. : C'est très paradoxal, en effet. On entend souvent qu'il ne nous reste pas beaucoup de temps pour inverser la tendance et que le changement, c'est maintenant ou jamais. Or, le discours culpabilisant a plutôt tendance à l'immobilisme. À Entraide et Fraternité, nous pensons que la politique des petits pas peut être une solution. Finalement, quand on se lance dans ce type de projet, cela donne tellement de sens, d'énergie. C'est tellement vivifiant de changer un peu les choses autour de nous que ces petits pas vont assez vite se transformer en grands pas. Je pense qu'il y a vraiment moyen de changer les choses autour de nous, même si l'on com-

mence vraiment petit. Ce qui amène le changement, c'est de pouvoir se projeter dans l'avenir et d'avoir également des actions très concrètes qui peuvent être mises en place, même en quelques mois. C'est cela qui motive, qui donne envie de bouger, qui donne de l'énergie aux citoyen-ne-s.

■ Propos recueillis par **Jean-François Lauwens**

Dates à retenir

Du 1^{er} septembre au 4 octobre : Temps de la création

8-9 octobre : Rivespérance

10 octobre : Marche pour le climat

1-12 novembre : COP 26 à Glasgow à laquelle Entraide et Fraternité participera avec un groupe de jeunes



revenir avec elles sur le sens d'un engagement de transition écologique et sociale au sein d'une communauté chrétienne. Pour mener à bien cette première étape, ils se sont en particulier appuyés sur les lettres encycliques *Laudato si'* et *Fratelli tutti* ainsi que sur des témoignages sous forme de capsules vidéos.

Dans un deuxième temps, les participants ont été conviés à un exercice d'imagination. Celui-ci consistait à rêver la mise en œuvre d'une transition écologique et sociale au niveau mondial et au sein du doyenné dans 10 ans. Lors de ce temps, les personnes présentes ont également pu identifier les

freins et les leviers à la mise en place de *Laudato si'*. Après ce travail riche en réflexion, un troisième et dernier temps a été proposé dans une perspective de mise en action. Chaque personne a été invitée à présenter au groupe deux actions concrètes à mettre en place au sein du doyenné. Il en est ressorti plus d'une trentaine de propositions d'actions concrètes. Cette journée s'est terminée par un tour de table, à l'occasion duquel chaque personne a pu résumer en un mot son ressenti du jour. Le mot le plus prononcé ? Espérance !

Quoi qu'il en coûte ?

Quand des banques belges réalisent des profits sur le dos des pays appauvris du Sud en pleine pandémie !

Sorti le 10 juin, le rapport *Quoi qu'il en coûte ?*¹ coordonné par la coupole néerlandophone 11.11.11 en collaboration avec Entraide et Fraternité, le CADTM, OXFAM Belgique et Fairfin met en lumière le rôle des créanciers privés dans l'endettement des pays appauvris du Sud et, plus particulièrement, le rôle des banques et des fonds d'investissement actifs en Belgique. En voici un résumé.

Pourquoi les dettes envers les prêteurs privés sont-elles si problématiques ?

La crise du coronavirus a frappé à un moment où les pays appauvris du Sud faisaient déjà face à un endettement insoutenable. La part des créanciers privés dans l'endettement total de ces États a fortement augmenté au cours de la dernière décennie, **passant de 45 % en 2010 à 60 % en 2019**. Elle a même été multipliée par cinq dans les pays aux revenus les plus faibles.

Cet endettement à l'égard du secteur privé a un coût significatif pour les pays appauvris du Sud pour trois raisons :

- 1 Ils deviennent dépendants des fluctuations de marchés financiers internationaux. Cela les expose à des hausses brutales des taux d'intérêt si les agences de notation financière décident de dégrader leur note. Une telle augmentation des intérêts à payer a inévitablement un impact négatif sur le financement des services publics.
- 2 Il existe un manque total de transparence sur l'identité de ces investisseurs privés ainsi que sur les conditions de remboursement. Ce qui rend toute tentative d'allègement de la dette très complexe. Les décideurs et décideuses politiques des pays débiteurs n'ont eux-mêmes qu'une connaissance très limitée sur leurs créanciers privés. Dans la mesure où ces données ne relèvent pas du domaine public, nous avons dû recourir à des bases de données payantes.

- 3 Les quelques initiatives prises par les États créanciers (dont la Belgique) dans le cadre de la pandémie pour un allègement de la dette signent pour l'heure un chèque en blanc aux créanciers privés. En effet, ces derniers sont seulement invités à y participer sur « base volontaire ». Résultat : aucune institution financière n'a encore fait le moindre geste... si bien que les prêts accordés en 2020 par le FMI aux pays appauvris du Sud ont servi à renflouer le secteur privé !

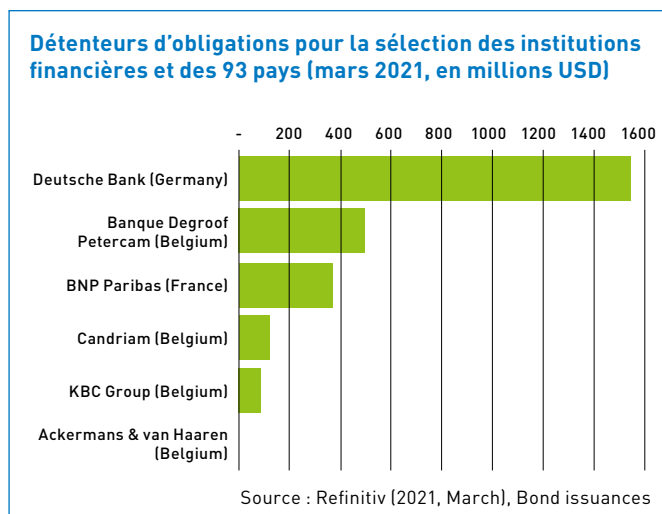
Les dettes aux prêteurs privés en pratique

Analysons en particulier l'endettement de deux pays : le Sénégal et le Pérou. Le cas du Sénégal est l'exemple type d'un pays qui s'est fortement endetté auprès des créanciers privés au cours de la décennie écoulée. En effet, la part détenue par les créanciers privés est passée de 13 % en 2010 à 40 % en 2018. Pendant l'année 2020, la part des dettes remboursées par le Sénégal à des créanciers étrangers était de 352 millions de dollars US, dont plus de la moitié à destination des créanciers privés. Se pose aujourd'hui la question de savoir comment le Sénégal fera face aux pics de remboursement qui se profilent pour les dix prochaines années. Le Pérou, figure emblématique de l'endettement des économies émergentes, est l'un des pays qui ont le plus emprunté sur les marchés financiers durant la pandémie. Aujourd'hui, plus de 60 % de sa dette externe est détenue par des acteurs privés. Comme pour le Sénégal, le problème est urgent puisque plus de 60 % des dettes devant être remboursées ont une échéance fixée en 2026.

1 Lire le résumé du rapport ici : <https://www.entraide.be/des-banques-belges-realisent-des-profits-en-temps-de-crise-sur-le-dos-des-pays>

Le lien avec les créanciers privés belges

Au total, six institutions financières actives en Belgique,



dont quatre ont leur siège social en Belgique, jouent un rôle significatif dans l'endettement de 93 pays classés « à faible revenu » et « à revenu intermédiaire ». Il s'agit de BNP Paribas, Deutsche Bank, Degroof Petercam, Candriam, KBC Group et Ackermans & van Haaren.

Soulignons que les remboursements qui sont prévus cette année à l'égard de ces banques sont assortis d'un taux d'intérêt usuraire de 8,75 % ! Si ces taux sont si intéressants pour les prêteurs, c'est parce que le risque de non-remboursement est pris en compte. Il est donc logique que, face à une crise de cette ampleur, les banques participent aux allègements de dettes. D'autant qu'elles continuent, en pleine pandémie, à réaliser de plantureux bénéfices² et à emprunter à la Banque centrale européenne (BCE) à des taux d'intérêt négatifs³ !

Dans un contexte où 272 millions de personnes supplémentaires pourraient basculer dans une insécurité alimentaire aiguë d'ici la fin de l'année (soit le double des premières prévisions réalisées pour l'année 2019), **il est temps de responsabiliser les banques en les obligeant à prendre leur juste part dans les allègements de dettes.** Pour certains pays africains, plus de 40 % de leur budget est consacré au paiement de la dette au lieu de servir à financer des dépenses publiques essentielles comme la santé.

La Belgique a les moyens d'agir pour obliger les créanciers privés à participer aux allègements de dette. Rappelons qu'en juillet 2015, la Belgique adoptait une des législations les plus progressistes dans le monde contre les fonds vautours⁴. Dans le même sens, il est possible, et nécessaire d'adopter aujourd'hui une loi pour obliger les institutions financières actives en Belgique à plus de transparence et à participer aux efforts collectifs d'allègements de la dette. Ceci afin que la dette ne fasse pas plonger les populations du Sud dans davantage d'inégalités et de pauvreté.

Dans les prochains mois, Entraide et Fraternité travaillera avec ses alliés de la société civile, des parlementaires et des avocat-e-s à l'élaboration d'une loi pour obliger le secteur privé à prendre sa juste part dans les allègements de dette. À cette fin, des réunions avec des avocat-e-s et les cabinets de la ministre de la Coopération au développement et du ministre des Finances sont également prévues. Car comme l'a déclaré la ministre de la Coopération au développement à propos des banques privées : « *il ne suffit pas de leur demander gentiment de participer à des initiatives structurelles d'allègement de la dette* ». Nous encouragerons également les citoyen-ne-s à interpeller directement les directions des banques, en leur fournissant des modèles de courriers à envoyer.

■ **Renaud Vivien**

Chargé de recherche et de plaidoyer



Signez notre pétition

Les promesses politiques d'annulation de dette, trop partielles ou non tenues, nous incitent à réclamer encore et encore une réelle annulation de cette dette, le plus souvent injuste et toujours meurtrière. C'est pourquoi nous vous invitons à signer et à nous renvoyer la carte-pétition.

Vous pouvez signer la pétition en ligne sur www.annulerladette.be

- 2 En 2020, la BNP et la KBC ont réalisé respectivement un bénéfice de 7 milliards d'euros et de 1,44 milliard d'euros. Pour la Deutsche Bank, ce chiffre est de 624 millions d'euros, pour Degroof Petercam, il est de 40 millions d'euros et pour Ackermans Van Haaren: 229,8 millions d'euros.
- 3 Ce taux est actuellement de -1 %. Par conséquent, lorsque ces banques empruntent 100 millions d'euros à la BCE, elles obtiennent 1 million d'euros gratuitement (qu'elles ne devront donc pas rembourser).
- 4 Les fonds vautours tirent leur nom de leur mode opératoire qui consiste à racheter à bas prix des créances sur des États en difficulté financière. Ils refusent systématiquement de participer aux restructurations de dettes, attendent patiemment que l'État se rétablisse financièrement, puis lancent des procédures judiciaires à leur encontre pour obtenir le paiement intégral de leurs créances. Leur taux de rendement est situé entre 300 et 2000 %.

Nos publications

1 RAPPORT ANNUEL 2020

Dans notre rapport annuel 2020, vous trouverez un aperçu clair du travail effectué par nos équipes en Belgique et auprès de nos partenaires du Sud, de nos activités ainsi que nos chiffres clés. L'année 2020 a marqué le début du nouveau cadre stratégique (2020-2024) d'Entraide et Fraternité. À l'heure où la pandémie de COVID-19 a renforcé la complexe crise socio-environnementale de nos sociétés (explosion des inégalités, etc.), la transition vers une justice sociale et environnementale constitue plus que jamais le fil conducteur de notre action. Celle-ci se structure plus particulièrement autour de la défense de droits que nous considérons essentiels afin de garantir à l'humanité un futur durable et digne.

À lire en version web sur 2020.entraide.be, en PDF sur entraide.be ou à commander par mail à commandes@entraide.be ou au 02 227 66 80.



2 ENTRAIDE ET FRATERNITÉ - ACTION VIVRE ENSEMBLE 1961-2021 | AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE DANS LE MONDE

Un livre par Carmelina Carracillo - publication d'anniversaire

À la jointure de l'histoire et du récit, cet ouvrage restitue la vie d'Entraide et Fraternité et d'Action Vivre Ensemble telle que ces deux organisations la livrent dans leurs discours depuis les années soixante jusqu'à aujourd'hui.

On peut y lire combien l'Histoire a été agissante dans leur trajectoire et inversement, comment ces associations, fidèles à leurs valeurs, ont agi en répondant, avec créativité, aux défis successifs posés par le contexte.

Une reconstruction historique n'est jamais qu'une sorte de mise en forme du temps humain. En disant « ce qui a

été fait et pourquoi », le tandem Entraide et Fraternité - Action Vivre Ensemble donne du sens au temps et à son action.

Ce livre est une invitation à voyager au sein d'un Agir collectif. C'est aussi un encouragement à produire des récits qui donnent force et confiance pour construire un monde plus juste où il est bon de penser, créer, agir, fraterniser et vivre joyeusement avec d'autres.

À commander en ligne sur entraide.be, par mail à commandes@entraide.be ou au 02 227 66 80.

3 60 ANS D'AFFICHES DE CAMPAGNE DE CARÊME DE PARTAGE

En témoignage de six décennies, une édition de nos affiches de campagne de Carême.

Entraide et Fraternité a 60 ans! 60 années de combats contre l'injustice sociale et la pauvreté. 60 années de découvertes et de rencontres. 60 années de campagnes inlassables pour expliquer, sensibiliser, responsabiliser.

Voici, en témoignage de ces six décennies, une édition de nos affiches de campagne de Carême. Plus que de longs discours, elles expriment - année après année - le message fondamental de notre organisation pour que la Terre tourne plus juste...

Rassemblées en une brochure, ces affiches rappellent aussi en filigrane l'engagement de milliers de volontaires, l'incroyable générosité des donateurs et donatrices, le travail des partenaires dans les pays du Sud, la force inaltérable des combats qui nous habitent et que nous partageons ensemble.

À commander en ligne sur entraide.be, par mail à commandes@entraide.be ou au 02 227 66 80.



Juste Terre! Publication commune Entraide et Fraternité asbl et Action Vivre Ensemble asbl

Siège rue du Gouvernement Provisoire, 32 - 1000 Bruxelles | T 02 227 66 80 | info@entraide.be | www.entraide.be | www.vivre-ensemble.be

Conception - coordination C. Martens, V. Martin, C. Houssiau | Ed. responsable A. Fischer | Maquette et Impression Snel

Attestation fiscale pour tout don à partir de 40 €/an. Nos deux organisations sont habilitées à recevoir des legs par testament.

Avec le soutien de



Entraide et Fraternité - IBAN BE68 0000 0000 3434 - Merci

Cette publication est réalisée avec le soutien de la DGD, ce qui nous permet de consacrer vos dons au soutien direct de nos partenaires dans le Sud.